



POTAGERS
PARTAGÉS
CHARLEVOIX

Guide d'accompagnement

Édition 2019-2020

Table des matières

Table des matières.....	2
Le Projet.....	4
Genèse du projet.....	4
Principes.....	4
Objectifs.....	4
Rôles et intervenants.....	5
Partenaires principaux.....	5
Organisme d'accueil.....	5
Circuit AlimenTerre Charlevoix.....	5
Partenaires secondaires.....	6
Organismes partenaires.....	6
Municipalités.....	6
Atelier Cire-Constance.....	6
Le Potager partagé.....	7
Le lieu.....	7
Conseils techniques.....	7
Emplacement pour la communauté.....	7
Les types de bacs.....	8
Le potager de type « smart pot » :.....	8
Le potager surélevé :.....	8
Le treillis.....	8
Les outils.....	9
Le transplantoir.....	9
Griffe/Sarcoir à main.....	9
Arrosoir.....	9
Sécateur.....	9
Pelle ronde.....	10

Râteau.....	10
Les plantations.....	10
Les types de plants.....	10
Les bons amis et les mauvais amis.....	10
Les calendriers de semis.....	11
L'entretien.....	11
Un peu de compost!.....	11
L'arrosage.....	11
Les mauvaises herbes.....	12
Les ravageurs.....	12
Le paillis :.....	12
La fin de la saison.....	12
Ramasser les dernières récoltes.....	13
Ramasser le potager.....	13
Liens utiles.....	14
Tableau sur le compagnonnage.....	14
Calendrier de semis.....	14
Fabrication d'un bac à réservoir d'eau.....	14
Liens utiles sur la terre.....	14
Autres liens utiles.....	14
Livres utiles.....	15
Contacts utiles :.....	15
Circuit AlimenTerre Charlevoix.....	15
Cire-Constance.....	15
Annexe 1.....	16
Annexe 2.....	19

Le Projet

Le projet des potagers partagés est une action collective portée par le Chantier sur la sécurité alimentaire du Développement Social Intégré de Charlevoix. L'initiative vise à consolider l'accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour tous les Charlevoisiens. Les potagers partagés offrent l'occasion unique de transformer des espaces qui seraient réservés normalement à de l'entretien paysagé, de l'horticulture ornementale ou qui ont un besoin de revitalisation, en espaces nourriciers accessibles pour toute la population.

Genèse du projet

L'initiative est née en 2019. Elle s'inspire des « Incroyables comestibles », une démarche participative par laquelle un groupe de citoyens crée des espaces potagers où tout le monde peut cueillir ce dont il a besoin. À l'été 2019, le projet a été implanté dans les villes de La Malbaie et de Baie-St-Paul avec une perspective de collaboration entre les organismes d'accueil et les municipalités. S'inscrivant dans une démarche plus large pour garantir la sécurité alimentaire dans la région, les potagers partagés représentent un pas vers la souveraineté alimentaire de la population. C'est ainsi près d'une dizaine de potagers qui ont été implantés dans les deux municipalités lors de la première année du projet. Les potagers sont maintenant prêts à s'étendre sur tout le territoire.

Principes

- Nourrir les citoyens ;
- Éduquer la population ;
- Embellir l'espace public ;
- Sensibiliser et mobiliser la communauté autour de la question alimentaire ;
- Renforcer l'esprit de communauté.

Objectifs

Pour faire la promotion de ces principes, voici les différents objectifs visés à terme par l'implantation d'un potager partagé

- Faire pousser des plantes comestibles au cœur des municipalités ;
- Répartir la récolte avec les citoyens ;
- Sensibiliser et informer la population sur les aliments et les fines herbes disponibles;
- Créer des partenariats entre les différents acteurs touchés par la sécurité alimentaire dans Charlevoix, particulièrement les municipalités et les organismes communautaires;
- Briser l'isolement social, favoriser la participation citoyenne et la mixité sociale;

Rôles et intervenants

Mettre en place un potager partagé exige une attribution des tâches et une prise en charge de responsabilités par les différents intervenants autour du projet.

Partenaires principaux

Organisme d'accueil

L'organisme¹ d'accueil est l'organisme qui, comme son nom l'indique, recevra le potager sur son terrain. C'est lui qui aura la charge de l'implantation du potager dans la communauté où il se situe. Ainsi, il devra déterminer l'espace physique disponible pour la taille des bacs, mais aussi ce qu'il plantera en fonction de sa capacité à entretenir son potager.

Pour l'accompagner dans son travail, l'organisme d'accueil recevra le présent guide ainsi qu'une aide financière pouvant aller jusqu'à 500\$ afin de procéder à l'achat d'équipements. De plus, l'organisme pourra bénéficier du soutien du chargé de projet de *Circuit AlimenTerre Charlevoix* dans ses démarches et dans la création de liens avec les partenaires.

En plus de l'entretien, l'organisme d'accueil doit s'assurer que la communauté ait accès au potager. Pour ce faire, il est nécessaire d'installer un affichage visible et promouvoir la présence de son potager par différents moyens de communication (journaux locaux, médias sociaux, etc.) dans sa communauté.

Si la récolte citoyenne n'est pas suffisante pour vider la production du potager, il est important d'instaurer un système afin d'éviter le gaspillage alimentaire. À ce moment, un bénévole peut, par exemple, faire une tournée du jardin et récolter les surplus. Par la suite, ces légumes peuvent être redistribués aux membres de l'organisme ou être transformés dans une activité culinaire (popote roulante, cuisine collective). Il est aussi possible de remettre les légumes à la banque alimentaire qui est à proximité de votre milieu soit le Centre Communautaire Pro-Santé ou le Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est.

Circuit AlimenTerre Charlevoix

Circuit AlimenTerre Charlevoix étant le principal promoteur du projet, il offrira son soutien à l'organisme d'accueil pour l'implantation du potager partagé. Cette aide se traduira par la transmission du présent guide, une aide financière pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour procéder à l'achat d'équipements. Le chargé de projet pourra assurer un lien avec les différents partenaires et vous partager son expertise au besoin.

Circuit AlimenTerre Charlevoix a la responsabilité de fournir les différents outils communicationnels reliés au potager (Pancartes, affichages pour les récoltes, image de marque pour les réseaux sociaux, etc.)

¹ À noter que le terme « organisme » est utilisé ici à des fins génériques. Le terme « organisme » peut tout aussi bien référer à une institution, une entreprise, un OBNL ou un organisme communautaire.

Partenaires secondaires

Organismes partenaires

Dans le souci d'alimenter l'esprit de communauté, l'organisme d'accueil peut demander le soutien d'un organisme voisin ou appartenant à son réseau pour l'aider dans l'implantation et/ou l'entretien du potager. Par exemple, si l'organisme d'accueil est une maison des jeunes, et que cette dernière se trouve près d'un CPE, la maison des jeunes pourrait très bien demander au CPE de participer au projet. L'organisme partenaire peut ainsi intégrer le potager dans ses activités.

Municipalités

Nous offrons l'occasion aux municipalités de s'impliquer activement dans notre projet de potager partagé, et ce, dès l'étape de planification. Nous pensons qu'il serait intéressant que les employés responsables de l'entretien paysager soient impliqués, car ils connaissent bien les environnements où se déploieront les projets (ensoleillement, vent, dynamique sociale, etc.). Connaître son « terrain » est primordial, car cela aura des impacts majeurs sur la qualité des récoltes. Nous proposons aussi que la municipalité contribue à la construction des bacs et au paiement d'une partie du matériel via son budget réservé à l'horticulture.

Par la suite, nous suggérons aux municipalités, via leurs employés dédiés à l'horticulture, de prendre une part de responsabilité dans l'entretien des plantes potagères puisque comme les fleurs et les plantes ornementales, les légumes nécessitent de l'entretien. Une collaboration étroite avec les organismes porteurs du projet sera établie. Par exemple, si un employé constate que de nombreux légumes sont prêts à être récoltés, mais que les passants ne les prennent pas, les organismes pourraient mettre sur pieds une petite équipe de bénévoles qui irait cueillir ce qui est prêt.

À noter que la participation de la municipalité d'accueil dans le projet n'est pas essentielle, mais cela demeure un atout majeur à sa réussite.

Atelier Cire-Constance

L'Atelier Cire-Constance, à Baie-St-Paul, participe au projet depuis ses balbutiements. L'Atelier se propose pour construire vos bacs en bois. Que ce soit pour le recouvrement de votre toile géotextile ou la construction complète, ils feront la construction selon vos besoins. Pour passer votre commande, vous pouvez contacter l'intervenante de Cire-Constance, Mme. Émilie Morin à l'adresse emilie@cje-appui.qc.ca.

Le Potager partagé

Vous trouverez dans cette section les différents outils et conseils afin d'assurer une implantation adéquate de votre potager.

Le lieu

Un potager réussi est un potager bien positionné. Voici quelques conseils afin que votre potager ait le meilleur potentiel de croissance et qu'il soit un point de rassemblement agréable pour votre communauté.

Conseils techniques

L'élément essentiel qui doit guider le choix du lieu est le soleil. Un potager a besoin d'ensoleillement pour croître. Ainsi, il est donc important que l'endroit sélectionné soit ensoleillé une majeure partie de la journée. Il est certain que si vous comptez planter le potager en bordure de votre bâtiment afin de le rendre accessible ou parce que c'est le seul espace disponible, vous devrez choisir la façade judicieusement pour que vos plants ne reçoivent pas trop d'ombre. Si vous êtes dans l'obligation d'être le long d'une façade qui crée de l'ombrage, assurez-vous que les plants nécessitant le plus d'ensoleillement (des tomates et des courgettes par exemple) soient placés dans votre potager de façon à optimiser leur apport en soleil.

Au niveau de l'emplacement, vous devrez aussi prêter une attention particulière au vent. Il est possible que malgré la présence d'ensoleillement, votre potager ne se développe pas à pleine capacité s'il est exposé en plein vent. Notre belle région pouvant par endroit être exposée à de forts vents, il est impératif que ce facteur soit pris en compte.

Étant donné que votre potager en bac (s'il est en bac) ne peut tirer ses nutriments de la terre, il sera important de vous assurer que la terre avec laquelle vous remplissez votre potager contienne tous les nutriments nécessaires à la croissance de vos plants. Ainsi, en plus de la terre, il faudra vous assurer que votre potager contienne soit de l'engrais, du compost ou même du fumier. De plus, il faudra que votre terre retienne l'eau, ainsi n'hésitez pas à y ajouter de la tourbe. Un bon potager est un potager avec une terre riche. Certains plants ont une préférence au niveau du type de terre. Vous trouverez dans la section « liens utiles » plus d'information à cet effet.

Finalement, il est nécessaire que votre potager soit à proximité d'une source d'eau pour faciliter l'arrosage de vos plants. Plus votre potager est loin d'une source d'eau, plus il deviendra fastidieux de procéder à l'arrosage de votre potager. Il est à noter que certaines municipalités possèdent des citernes mobiles pour l'arrosage de leurs espaces floraux. Ainsi, prenez en considération votre entente avec votre municipalité pour l'entretien et l'arrosage.

Emplacement pour la communauté

Un potager partagé est un endroit destiné aux citoyens et aux citoyennes d'une communauté. Il se doit d'être accessible pour toutes et tous. Ainsi, il doit se situer à un endroit passant, fréquenté par la communauté et visible. Conjuguer ces consignes peut parfois être difficile avec le côté plus technique d'un potager, mais c'est très important. Ainsi, même si c'est l'arrière de votre bâtiment qui reçoit le plus d'ensoleillement, il vous faudra prioriser l'endroit de votre

terrain le plus accessible pour la communauté. Un coin de rue appartenant à la Ville ou à l'organisme à proximité d'espaces piétonniers ou cyclables ou de différents commerces représente un endroit idéal pour un potager partagé. Les parcs municipaux ou les zones de défavorisation matérielle peuvent aussi être envisagés.

Les types de bacs

Il existe plusieurs types de bacs pour l'implantation des potagers partagés. Ce qui est important de retenir pour les types de bacs, c'est que vous devez le choisir en fonction du lieu, mais aussi du type de plant que vous aimeriez voir dans votre potager et de la population gravitant autour de votre potager. Cette section présente les différents types de bacs pour les potagers. Il est à noter que ce ne sont que quelques modèles qui sont présentés et que la personnalisation en fonction de vos besoins est aussi une option. L'Annexe 1 et la section « liens utiles » vous présentent les différentes étapes de construction et les différents modèles de manière plus exhaustive.

Le potager de type « smart pot » :

Idéal pour la personnalisation, le potager de type « smart pot » se compose essentiellement d'une toile géotextile ou « smart pot ». Le bac peut ainsi prendre la dimension de votre choix allant de 2 pi x 2 pi, 2pi x 6 pi, 4 pi x 4 pi, etc. avec la hauteur de votre choix. Un cadre de bois peut aussi être ajouté autour de la toile pour ajouter un côté plus esthétique et plus robuste.

Le potager surélevé :

Le potager surélevé peut, comme le précédent potager, prendre la dimension de votre choix. C'est un bac en bois monté sur pilotis. Le modèle proposé est situé à 90 cm de hauteur. Moins adapté pour les enfants, ce type de potager est par contre idéal pour des personnes âgées ou ayant de la difficulté à s'agenouiller.

Le treillis

Il peut être intéressant de placer un treillis dans votre potager ou dans vos bacs pour que les plants poussant en hauteur puissent s'y apposer. Or, il est important de placer votre treillis de sorte à ce qu'il ne nuise pas à vos autres plants en leur faisant de l'ombre.

Les outils

Voici quelques outils qui sont utiles à l'entretien de votre potager. Il n'est pas obligatoire de tous les avoir, achetez en fonction de vos besoins !

Le transplantoir



Petit frère de la pelle ronde, cet outil permet d'arracher les plants ou de creuser des trous pour leur aménagement sans abimer le reste de votre potager comme pourrait le faire votre pelle. C'est un indispensable.

Prix de vente chez votre quincailler : +/- 10\$ +tx

Griffe/Sarcoir à main



La griffe permet de lutter contre les mauvaises herbes. Elle fait le désherbage, l'ameublement de la terre, l'aération et le nettoyage de votre terre.

Prix de vente chez votre quincailler : +/- 10\$ +tx

Arrosoir



L'outil idéal pour arroser les jardinières et les semis. Il est vendu sous différentes tailles et formes. Il est pratique, car il vous permet de quantifier le volume d'eau que vous disposez dans vos bacs. De plus, cet outil facilite la mobilité si vos bacs se situent loin d'une source d'eau.

Prix de vente chez votre quincaillerie : +/- 10\$ +tx

Sécateur



C'est l'outil d'entretien de vos plants par excellence. Il permet de couper proprement et sans effort les tiges et les petites branches vertes. Pour l'esthétisme comme pour les travaux pratiques.

Prix de vente chez votre quincailler : +/- 15\$ +tx

Pelle ronde



Retourner la terre, creuser, déplacer des plants robustes ou tout simplement pelleter, c'est l'outil de base pour les gros travaux. Elle sera peut-être moins utile pendant la grosse saison, mais elle sera votre meilleure amie au printemps et à l'automne lors de la préparation et de la fermeture de votre potager. Très utile pour les potagers en pleine terre.

Prix de vente chez votre quincailler : +/- 20\$ +tx

Râteau



(Blague)



Comme la pelle ronde, le râteau est un outil qui sera utile particulièrement au début et à la fin de la saison. Il permet de retirer tous les débris pouvant se trouver à la surface de votre bac. Il permet aussi le nivelage et le tapage de la terre. Grâce à cet outil, vous aurez une belle terre nivelée et propre prête à recevoir vos plants.

Prix de vente chez votre quincailler : +/- 15 à 35\$ +tx

Les plantations

Un potager partagé peut accueillir plusieurs types de plants. Il est important lors de la préparation de votre potager de réfléchir à la variété que vous désirez planter. Certains plants ont une réaction différente en fonction de l'ensoleillement, d'autres ne doivent pas se trouver à côté de d'autres plants qui pourraient nuire à leur croissance et finalement, certains plants demandent plus d'entretien. Ainsi, vous devrez penser à tous ces facteurs lors de votre planification.

Les types de plants

Il n'y a pas de grandes restrictions quant au type de plant qui peut être semé dans votre potager. L'important, c'est que vous plantiez des légumes ou des herbes qui pousseront à l'endroit où se situe votre bac. Par exemple, vous ne pouvez pas faire pousser des tomates à l'ombre. Pour plus d'informations sur l'ensoleillement vous pouvez regarder l'Annexe 2.

Les bons amis et les mauvais amis

Le concept de compagnonnage nous vient de la permaculture. Pour faire court, l'objectif est de développer un milieu harmonieux et foisonnant de vie en utilisant toutes les capacités des différentes plantes. Tirer avantage de chaque plante permettra à vos herbes, vos fruits et à vos

légumes de croître de façon complémentaire plutôt que de compétitionner pour la richesse du sol de votre potager. Ainsi, certaines plantes poussent très mal lorsqu'elles se situent à côté d'un certain type de plante. D'autres feront de très bons compagnons ! Vous trouverez dans la section « liens utiles » un lien vers un tableau sur le compagnonnage.

Les calendriers de semis

Tous les plants n'ont pas les mêmes besoins pour la mise en terre. Certains plants doivent être mis en terre dès le mois de mars, ce qui demande avec notre climat de faire ce que l'on appelle des semis « intérieurs » jusqu'à la transplantation à la fin mai, début juin (après le dernier gel) lors des semis extérieurs. Vous trouverez dans la section « liens utiles » un calendrier des semis préparé par l'organisme Craque-Bitume qui vous expliquera le moment de faire les semis en fonction des plants sélectionnés. Il est à noter que ce tableau prend en considération le climat de la Ville de Québec. Celui de Charlevoix étant plus tardif, nous vous recommandons de le retarder d'au moins deux semaines. Surveillez les autres potagers de la région !

L'entretien

Vous trouverez dans cette section, quelques trucs concernant l'entretien de votre potager.

Un peu de compost!

En plus de la simple terre, il est très intéressant de rajouter du compost dans votre potager. Il est important d'y réfléchir, car certains de vos plants ont des besoins en nutriments significativement plus élevés que d'autres. Vos carottes, par exemple, ne ressentiront pas vraiment le besoin d'avoir du compost alors que vos courgettes et vos tomates pourraient être plus capricieuses à cet égard. Vous trouverez à la fin de ce guide et en annexe des liens et des informations utiles pour vous guider dans ce procédé.

L'arrosage

L'arrosage n'est pas sorcier et sera parfois offert par votre municipalité, mais voici tout de même quelques conseils :

- Il n'est pas nécessaire d'arroser votre potager de façon systématique, bien qu'il ne faille pas négliger l'apport en eau, arrosez au besoin. Touchez et grattez la terre (3 cm environ) et si elle est sèche c'est un signe que vous pouvez arroser.
- Vos plants n'ont pas tous les mêmes besoins en eau. Surveillez bien les plants ayant besoin d'un apport plus considérable comme les courges, les tomates et les betteraves.
- En général, lorsque vous arrosez, n'envoyez pas directement l'eau sur les feuilles. Cela permet d'éviter les maladies sur vos feuilles. Arrosez bien à la base du plant. Par contre, certaines plantes peuvent nécessiter un arrosage sur tout le plant. Informez-vous sur les plants et leurs besoins.
- Aussi, il est conseillé de déterminer une période d'arrosage pendant l'été. Privilégiez le début de la matinée ou la fin de la journée.

- Poser du paillis peut réduire l'évaporation et aider à conserver l'humidité dans le sol.

Les mauvaises herbes

Un potager où les mauvaises herbes ne sont pas contrôlées peut rapidement être envahi par ces dernières. Il est impératif d'inspecter régulièrement votre potager et de retirer les mauvaises herbes (des feuilles à la racine) avant qu'elles ne fleurissent.

Vous pouvez placer les mauvaises herbes au compost si vous le désirez, sauf si elles ont fleuri.

Attention, certaines mauvaises herbes peuvent avoir une seconde vie, notamment parce qu'elles sont comestibles ou peuvent être transformées. Par exemple, le pissenlit est très envahissant mais se mange très bien en salade.

Les ravageurs

Il est possible que votre potager reçoive la visite de petits visiteurs indésirables (des insectes par exemple) qui pourraient s'attaquer à vos plants lors de la saison. Certaines mesures peuvent être prises pour limiter ces invasions. Par exemple, l'aménagement de votre potager avec le compagnonnage, un sol en santé, l'installation d'un « hôtel à insecte », la protection des araignées et des coccinelles ou la plantation d'herbes répulsives olfactives (thym, marjolaine, sarriette).

Si vous voyez le début des infestations vous pouvez vous débarrasser des gros insectes à la main et les détruire. Pour les plus petits, il existe plusieurs solutions comme effectuer des jets d'eau ou poser des « pièges collants ».

Le paillis :

Vous pouvez disposer un paillis dans votre potager. Le paillis est une couche de matériaux organiques ou inorganiques qui recouvre le sol de votre potager et le protège. Cette couche de matériaux comporte plusieurs avantages pouvant faciliter votre vie et celle de votre potager. Elle permet notamment de :

- Limiter la croissance des mauvaises herbes (facilite l'entretien)
- Conserver l'humidité du sol (réduit l'arrosage)
- Avoir un sol moins compact et donc plus aéré
- Augmenter la diversité biologique et la richesse du sol
- Éviter en partie les maladies et la pourriture
- Réguler la température du sol

Un paillis peut se composer de paille, de feuilles mortes, de copeaux de sciure bois, etc.

La fin de la saison

La saison des potagers se terminera normalement après le premier gel sérieux, soit au début octobre. Voici les quelques étapes pour vous assurer de bien fermer votre potager.

Ramasser les dernières récoltes

Il est très possible que votre potager ait encore certains plants à maturité. De plus, certains plants deviennent plus sucrés lorsqu'on les récolte après le premier gel. Ainsi, lorsque survient cette période, il est important de procéder à la dernière récolte de la saison.

Ramasser le potager

Si vous possédez un potager en bac, vous devez retirer toutes les plantes et les mauvaises herbes. Si le bac contient un réservoir à eau, il est important de le vider aussi.

Si vous ne souhaitez pas bouger votre bac, vous pouvez le recouvrir d'une bâche pour le mettre à l'abri des caprices de l'hiver. N'hésitez pas à les placer à l'abri dans un endroit sec si vous en avez l'opportunité.

La terre de votre potager est encore bonne pour la prochaine saison, à condition d'y remettre un peu de compost (le ¼) du bac et qu'il n'y ait pas de maladies ou de mauvaises herbes dans vos bacs.

Si vous avez un potager en terre, retirez toutes les mauvaises herbes. Vous pouvez par la suite couper les tiges de vos plants et les laisser se composter sur place. Vous pouvez aussi rajouter du compost/fumier pour l'hiver ou en rajouter au printemps.

Assurez-vous de bien nettoyer vos outils et de les entreposer dans un endroit sec.

Liens utiles

Tableau sur le compagnonnage

<https://craquebitume.org/wp-content/uploads/2016/12/Compagnonnage.pdf>

Calendrier de semis

<https://craquebitume.org/wp-content/uploads/2016/03/Calendrier-de-semis-compile%CC%81.pdf>

**à noter que ces dates sont basées sur le climat de la Ville de Québec. Pour le climat Charlevoisien, il est préférable de retarder les dates d'au moins deux semaines.

Fabrication d'un bac à réservoir d'eau

<https://craquebitume.org/wp-content/uploads/2016/12/Fabrication-bacs-a%CC%80-re%CC%81servoir-deau.pdf>

Liens utiles sur la terre

https://www.m-habitat.fr/amenagement-de-jardin/jardin-potager/avec-quelle-terre-remplir-un-bac-potager-4196_A

<https://potagerdurable.com/le-remplissage-du-potager-en-carres/>

Autres liens utiles

<https://jardinierparesseux.com/tag/blogue-du-jardinier-paresseux/>

<http://www.ecoumene.com/centre-infos/trucs-et-astuces>

<https://accrosjardin.forumactif.com/>

<http://www.tournesol.koumbit.org/node/6>

<http://www.jardinage-quebec.com/>

<https://www.conserve-maison.com/viewforum.php?f=71>

<https://www.deconome.com/2017/06/09/premiere-experience-de-potager-semis-aux-bacs-sureleves/>

<https://craquebitume.org/ressources/>

Livres utiles

La culture écologique des plantes légumières, Yves Gagnon

Mon potager santé, Lili Michaud

Le jardinier maraîcher, Jean-Martin Fortier

Le potager, Larry Hodgson

Contacts utiles :

Circuit AlimenTerre Charlevoix

Vicky Desruisseaux, Chargée de projet

Cell : 418-324-9832

135 rue Doucet

La Malbaie, QC G5A 1R7

Cire-Constance

4, rue Paul-René Tremblay

Baie-Saint-Paul QC G3Z 3E4

Tél. : 1 418 240-2473

Sans frais : 1 877 249-2473

Fax : 1 418 240-2137

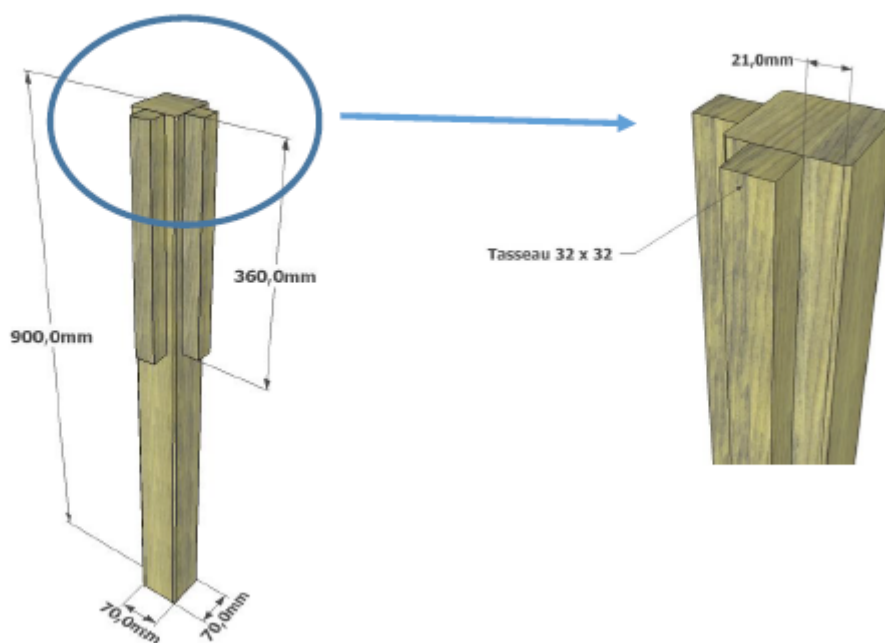
Personne à joindre : Émilie Morin, intervenante

Annexe 1

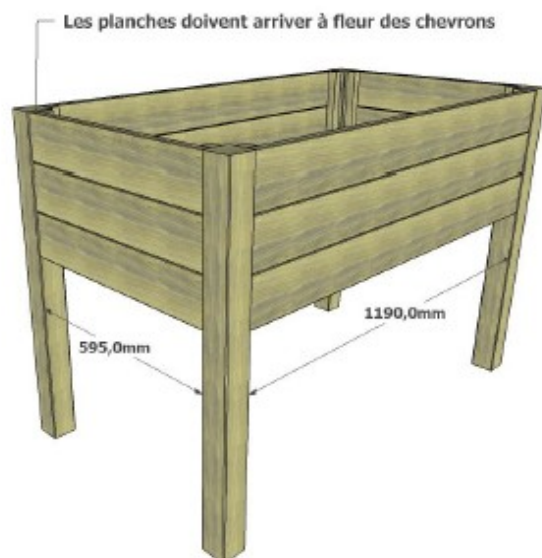
Construire un bac surélevé

Liste des matériaux bois			
Type	ép.	larg.	Long
Chevron X 2	7 cm	7 cm	1m 80
Planches X 9	21 mm	120 mm	2m 40
Tasseau X 2	32 mm	32 mm	2m 40
Liste quincaillerie			
Vis	Ø4 x 45		100 unités
Vis	Ø4 x 20		32 unités
Equerre 30 X 30		16 Unités	
Film plastique		2m X 1m 40	

Assemblage Chevron / Tasseau :



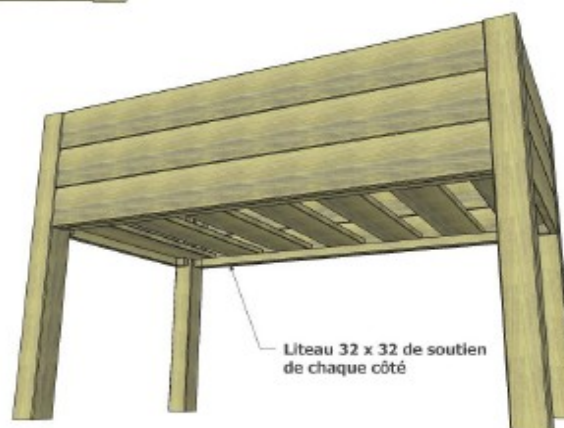
Les planches de côté :



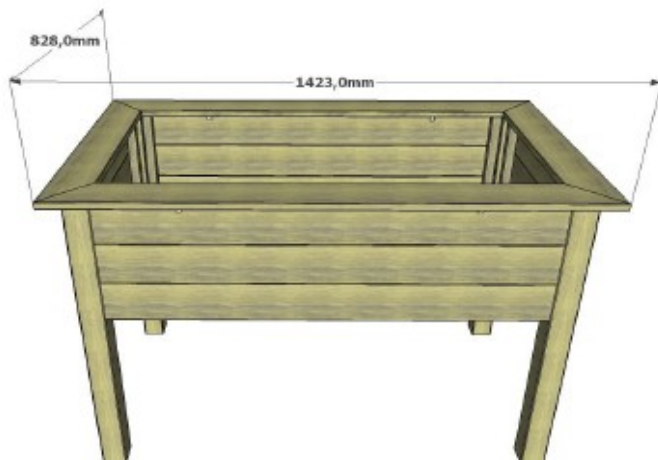
Les planches utilisées sont des lames de terrasse de 120 mm de large par 21 mm d'épais et 2m 40 de long.

Les dimensions du bac sont calculées de manière à ce qu'il y ait le moins de perte possible.

Le plancher :



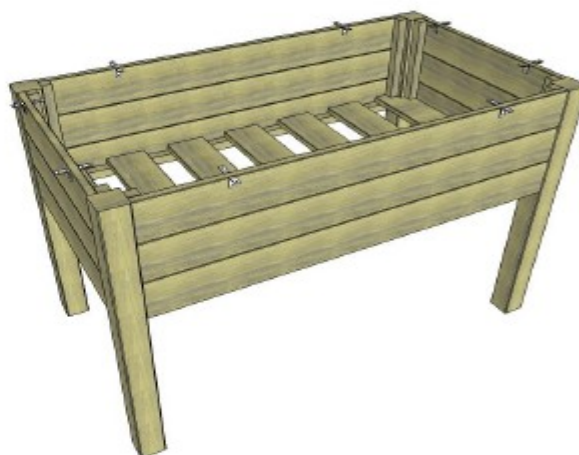
Les planches de recouvrement :



Ces dimensions sont données à titre indicatif seulement. Il est bien évidemment préférable de relever les mesures sur place. On placera ces planches de recouvrement centrées sur les planches de côté.

Les équerres :

On placera 2 paires d'équerres par côté, soit 16 au total.



Projet fini :



Source : Visser malin

Annexe 2

Tableau : Ensoleillement par type de plante

Ensoleillement par type de plante			
Plantes ayant besoin du plein soleil 6 heures et plus par jour	Artichaut	Cerises de terre	Mais
	Aubergine	Courges	Melons
	Basilic	Estragon	Patate douce
	Céleri	Fenouil	Piments
	Concombre	Haricot nain	Tomate
Plantes ayant besoin d'une exposition au soleil moins élevée (4 à 6 heures par jour)	Bette à cardé	Citrouille	Panais
	Betterave	Concombre	Persil
	Brocoli	Courge	Poireau
	Calendule, capucine	Chourave	Origan
	Céleri	Ciboulette	Pois
	Chou	Épinard	Pomme de terre
	Chou de Bruxelles	Gourgane	Navets, rutabaga
	Chou Kale	Haricots	Radis
	Chou-fleur	Laitues	Roquette

Source : Craque Bitume